

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
M. Robert Morais, conseiller  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-réceptionniste, madame Odette Villemure est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption des procès-verbaux :
  - 2.1 Procès-verbal du 3 novembre 2014
  - 2.2 Procès-verbal du 10 novembre 2014
  - 2.3 Procès-verbal du 20 novembre 2014
- 3- Correspondance
- 4- Comptes
- 5- Voirie - incendie :
  - 5.1 Formation de l'Association des chefs en sécurité incendie
  - 5.2 Party des Fêtes des pompiers
- 6- Urbanisme :
  - 6.1 Adhésion COMBEQ : Anne-Claude Hébert-Moreau et Mario Samson
  - 6.2 Dérogation mineure : Lot boisé, 1<sup>er</sup> rang
  - 6.3 Dossier Julie Plante
- 7- Tourisme :
  - 7.1 Présentation et dépôt rapport tourisme été 2014
  - 7.2 Engagement employé Féerie de Noël
  - 7.3 Demande d'acquisition maisons décoratives au Garage de la culture par le 150<sup>e</sup>
- 8- Engagement officier aux loisirs
- 9- Renouvellement mandat Chenil les 3X Enr.
- 10- Retard taxes municipales
- 11- Calendriers des séances ordinaires du conseil pour 2015

- 12- Demande d'aide financière Festival du Vélo rural 2015
- 13- Adhésion Québec Municipal
- 14- Achat Agendas 2015
- 15- Autorisation signature adjointe-administrative
- 16- Lettre d'appui projet ADAMA (amphithéâtre de Saint-Mathieu)
- 17- Impression du calendrier collecte des déchets, recyclage et encombrants 2015
- 18- Demande de la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton
- 19- Résolution Commission Scolaire vs école
- 20- Affaires nouvelles
- 21- Période de questions
- 22- Période de suggestions
- 23- Ajournement de la séance au 15 décembre 2014 à 20h30

RÉS. 2014-12-350                      ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

RÉS. 2014-12-351                      ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE NOVEMBRE 2014

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de novembre 2014 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à cette séance.

COMPTES

Salaires : 24 185.72 \$

Comptes :

7155	S.A.A.Q	IMMATRICULATION CAMION DÉNEIGEMENT	312.03 \$
7156	MARC GRENIER	FÉERIE DE NOËL	1 500.00 \$
7157	MARC GRENIER	FÉERIE DE NOËL	1 500.00 \$
7158	MARC GRENIER	FÉERIE DE NOËL	1 500.00 \$
7159	BUREAU EN GROS	PROMOTION DU 150E	3 621.71 \$
7160	LE BALUCHON ECO-VILLEGATURE	FRAIS REPRÉSENTATION DU CONSEIL	1 000.00 \$
7161	ADN COMMUNICATION	MATÉRIEL PROMOTIONNEL	107.79 \$
7162	ALIMENTATION R. AUDET	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	15.02 \$

7163	ASSOCIATION DES CHEFS	FORMATION POMPIERS	57.49 \$
7164	LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, MAISONS FLEURIES, ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON, CAMION TRAVAUX PUBLICS	1 385.45 \$
7165	BELITEC INC.	SALON DU TOURISME	381.15 \$
7166	BELLEMARE MOTO	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	131.08 \$
7167	HEIDI BELLERIVE	SALON DU TOURISME	181.37 \$
7168	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	124.18 \$
7169	BORDELEAU STEVE	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	116.00 \$
7170	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	245.06 \$
7171	CAMIONS STERLING WESTERN STAR MAURICIE	ABRI DE TOILE ET CAMION DÉNEIGEMENT	235 486.05 \$
7172	CAROL BINET	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	115.00 \$
7173	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS, ENTRETIEN INSPECTION CAMION À NEIGE, ACHAT OUTILS	386.55 \$
7174	CHARLES TURCOTTE ET FILS LTEE.	ENTRETIEN TRACTEUR	8 095.82 \$
7175	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	549.51 \$
7176	CLOTURES CAMBREK INC.	ABRI DE TOILE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	1 057.31 \$
7177	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 766.77 \$
7178	RITA DESCHENES	MATÉRIEL PROMOTIONNEL, ALIMENTS	37.43 \$
7179	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	20.25 \$
7180	ECOLE DU ROUTIER G.C. INC.	FORMATION DÉNEIGEMENT	379.42 \$
7182	EMCO CORPORATION	VOIRIE MATÉRIEAUX, AQUEDUC CH. DES LOISIRS, REFECTION PONCEAUX	16 108.69 \$
7183	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	FÉERIE DE NOËL	746.88 \$
7184	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	NIVELEUSE, LOCATION DE MACHINERIE, CONTRAT DÉNEIGEMENT	12 377.11 \$
7185	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS MUTATION	56.00 \$
7186	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	394.02 \$
7187	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	1 811.77 \$
7188	GARCEAU PAUL-ANDRE	FÉERIE DE NOËL, FORMATION TOURISME	84.64 \$
7189	GELINAS KEVEN	JETON PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7190	CLAUDE GRENIER	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	284.57 \$
7191	GRENIER YVON	JETON PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7192	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	595.92 \$
7193	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	FÉERIE DE NOËL, PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE, ENTRETIEN TRACTEUR	542.47 \$
7194	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	182.29 \$
7195	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	FOURNITURES DE BUREAU, PIÈCES ET ACCESSOIRES SAMSON MARCHAND	766.57 \$

7196	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN INFORMATIQUE	404.14 \$
7199	JULIEN BELLERIVE & FILS	REFECTION PONCEAUX, VOIRIE MATÉRIAUX, LOCATION DE MACHINERIE, SABLE ET SEL DÉNEIGEMENT, AQUEDUC CH. DES LOISIRS	18 230.39 \$
7200	STEPHANE LAMPRON	CONTRAT DÉNEIGEMENT, AQUEDUC CH. DES LOISIRS, FOURNITURES DE BUREAU	2 746.23 \$
7201	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE	280.07 \$
7202	LOCATION DISCAM INC.	SALON DU TOURISME	453.64 \$
7203	LOCATION CDA INC.	AQUEDUC CHEMIN DES LOISIRS	274.01 \$
7204	MARCELLIN DIESEL INC.	ENTRETIEN CAMION	292.10 \$
7205	MARCHE RENE SAMSON	ALIMENTS	10.68 \$
7206	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	PIERRE POUR DÉNEIGEMENT	621.28 \$
7207	LES MATERIAUX LAVERGNE	ABRI DE TOILE, PIÈCES ET ACCESSOIRES, AQUEDUC CH. DES LOISIRS, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT CAMION DÉNEIGEMENT, ACHAT OUTILS	3 918.04 \$
7208	FRANCOEUR MICHELINE	JETON PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7209	MRC DE MASKINONGE	PARC INFORMATIQUE, REDEV. ELIMINATION 21.10\$/TONNE, ENFOUISSEMENT DÉCHET, GESTION DES BOUES	16 349.17 \$
7210	PATRICK MUISE	VOIRIE/MATÉRIAUX, CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	856.57 \$
7211	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU	TESTS (ECHELLES, APRIA, AUTOPOMPE)	132.00 \$
7212	MUNICIPALITE DE SAINT-BONIFACE	SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉS	364.57 \$
7213	NETTOYAGE SANIMONT INC.	LOCATION MACHINERIE	2 798.80 \$
7214	PELLERIN REJEAN	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	35.00 \$
7215	PIGALE IMPRESSION	MATÉRIEL PROMOTIONNEL, FÉERIE DE NOËL	1 138.25 \$
7216	JULIE PLANTE ENR.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	27.00 \$
7217	CHARLINE PLANTE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	309.01 \$
7218	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	813.28 \$
7219	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES, FRAIS POSTAUX	528.26 \$
7220	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	FOURNITURES DE BUREAU	32.77 \$
7221	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	70.42 \$
7222	SAMSON CLAUDE	JETON PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7223	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	417.55 \$
7224	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	1 323.45 \$
7226	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, TEST (ECHELLES, APRIA, AUTOPOMPE)	470.83 \$
7227	EQUIPEMENTS SIGMA INC.	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT CAMION DÉNEIGEMENT	1 490.24 \$
7228	SIGNOPLUS INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES DÉNEIGEMENT	163.84 \$
7229	SOMAVRAC (C.C) INC.	SABLE, SEL DÉNEIGEMENT	3 812.73 \$

7230	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL, DIESEL AQUEDUC, HUILE À CHAUFFAGE CASERNE, DIESEL DÉNEIGEMENT	5 116.00 \$
7231	LES SPECTACLES PROD. DANY LE MAGICIEN	FÉERIE DE NOËL	950.00 \$
7232	THERIAULT GAETAN	ENTRETIEN INFORMATIQUE	332.00 \$
7233	VILLEMURE CHASSE ET PECHE	VÊTEMENTS DE POMPIERS	80.37 \$
7234	GELINAS ALAIN	FORMATION DÉNEIGEMENT	509.74 \$
7235	LES SERRES SERGE DUPUIS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER ET TOURISME	1 761.60 \$
7236	JULIE PLANTE ENR.	ENTRETIEN CAMION	235.75 \$
7237	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	55.00 \$
7238	BUREAU EN GROS	PROMOTION DU 150E	86.23 \$
7239	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	PARTY NOËL DES POMPIERS	500.00 \$
7240	YANN BOISSONNEAULT	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	100.00 \$
7241	SYNDICAT REG. DES EMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	111.23 \$
7242	ASSOCIATION DES CHEFS	FORMATION POMPIERS	57.49 \$
7243	GELINAS PATRICE	REMBOURSEMENT TAXES	1 851.86 \$
7244	DUBOIS LUCIEN, HELMS PENNY	REMBOURSEMENT TAXES	38.32 \$
7245	ROBERT GAUTHIER	SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES 150E	70.59 \$
141117	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 572.11 \$
141118	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 842.15 \$
141120	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	226.00 \$
141121	SOGETEL INC.	TÉLÉCOPIEUR, TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	619.81 \$
141126	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	95.71 \$
141201	REVENU CANADA	DAS FED. NOVEMBRE 2014	3 001.69 \$
141202	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVE À PAYER	1 096.01 \$
141202	REVENU QUEBEC	DAS PROV. NOVEMBRE 2014	8 082.10 \$
141203	REVENU QUEBEC	DAS PROV. ASSOCIATION DES LOISIRS	833.30 \$
141207	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 782.66 \$
141208	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	215.56 \$
141208	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	1 009.56 \$
141209	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ PATINOIRE	571.70 \$
141209	SOGETEL INC.	TÉLÉCOPIEUR, TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, VLAN AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	618.67 \$
141210	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	330.13 \$
141211	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	270.60 \$

141212	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	1 385.34 \$
141213	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ B.A.T., COOP-SANTÉ, MAISON DU CITOYEN	992.23 \$
141214	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	261.37 \$
141218	REVENU QUEBEC	DAS PROV. DÉCEMBRE 2014	8 277.02 \$
141218	REVENU CANADA	DAS FED. DÉCEMBRE 2014	3 145.76 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	406 593.35 \$
		GRAND TOTAL	430 779.07 \$

RÉS. 2014-12-352          COMPTES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 357 823.66 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2014-12-353          FORMATION DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson, directeur du service incendie de Saint-Élie-de-Caxton à suivre une formation mercredi le 3 décembre 2014 à Lévis au coût de 50.00 \$ plus taxes. Cette formation concerne la gestion du personnel en sécurité incendie.

Adoptée

RÉS. 2014-12-354          PARTY DES FÊTES POMPIERS

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'un montant de 500.00 \$ à l'Association des Pompiers pour leur party de Noël annuel.

Adoptée

RÉS. 2014-12-355          ADHÉSION COMBEQ

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'adhésion à COMBEQ pour 2015 pour madame Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de l'urbanisme et pour monsieur Mario Samson, contremaître. Le coût est de 325.00 \$ plus taxes pour la première inscription et de 215.00 \$ plus taxes pour la deuxième inscription.

Adoptée

RÉS. 2014-12-356      DÉROGATION MINEURE 2014-11  
LYNE VALLIÈRE ET JEAN-PAUL BOISCLAIR

CONSIDÉRANT      qu'un avis a été publié en date du 13 novembre 2014, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT      que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par madame Lyne Vallière et monsieur Jean-Paul Boisclair ayant pour objet de :

- de permettre le lotissement d'un lot avec réduction de la profondeur minimale à 16.53 mètres plutôt que les 50 mètres qui sont prévus à l'article 6.6 du règlement de lotissement 2010-013, le tout afin de régulariser suite à un bornage judiciaire.

Désignation de l'immeuble :

Lot boisé, 1<sup>er</sup> Rang  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lot : 3 982 836

CONSIDÉRANT      que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT      que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2014-11-03) à la demande de madame Lyne Vallière et monsieur Jean-Paul Boisclair lors de la séance tenue le 25 novembre 2014;

EN CONSÉQUENCE,      Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2014-11-03 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2014-11 selon les recommandations du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2014-12-357      DOSSIER JULIE PLANTE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de faire remise au défendeur de toute somme excédent la somme de 500.00 \$ et la somme de 138.00 \$ de frais le tout relativement au constat CAE140512 et d'en informer le percepteur des amendes de la MRC de Maskinongé.

Adoptée

RÉS. 2014-12-358      RAPPORT SAISON TOURISTIQUE ÉTÉ 2014

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité le conseil municipal accepte le dépôt du rapport touristique pour la saison été 2014.

Adoptée

RÉS. 2014-12-359            ENGAGEMENT EMPLOYÉ FÉERIE DE NOËL

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Samuel Boisvert pour faire l'animation en carrioles du 5 au 31 décembre 2014.

Adoptée

RÉS. 2014-12-360            ACQUISITION PAR LE COMITÉ DU 150<sup>E</sup> MAISONS DÉCORATIVES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité le conseil municipal accepte que le Comité du 150<sup>e</sup> récupère les matériaux de bois des petites maisons dans le Garage de la Culture. Ces matériaux étant encore en bon état, pourront servir durant les festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2014-12-361            ENGAGEMENT OFFICIER AUX LOISIRS

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Yvon Garand au poste d'officier aux loisirs pour les jeux d'hiver et d'été 2014-2015.

Le nombre d'heures allouées est d'environ 630 réparti sur les deux saisons. Le salaire est selon la convention établie.

Monsieur le maire Réjean Audet est autorisé à signer une entente concernant cet engagement.

Adoptée

RÉS. 2014-12-362            RENOUVELLEMENT MANDAT CHENIL LES 3X ENR.

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle, pour l'année 2015, le mandat de Chenil Les 3X Enr. représenté par monsieur Maurice Isabelle pour faire respecter la réglementation concernant le contrôle des chiens dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2014-12-363            RETARD TAXES MUNICIPALES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la liste de retard des taxes municipales au coût de 149 498.52 \$ plus les intérêts et pénalités.

Adoptée



RÉS. 2014-12-364                      CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES  
DU CONSEIL POUR 2015

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité :

- Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015 qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20H :

12 janvier	2 février
2 mars	13 avril
4 mai	1er juin
6 juillet	3 août
14 septembre	5 octobre
2 novembre	7 décembre

- QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

RÉS. 2014-12-365                      AIDE FINANCIÈRE FESTIVAL VÉLO RURAL 2015

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas contribuer financièrement au Festival du Vélo Rural (FVR). La municipalité de Saint-Élie-de-Caxton appuie grandement cet évènement qui aura lieu les 11, 12 et 13 septembre 2015.

Adoptée

RÉS. 2014-12-366                      RENOUVELLEMENT ADHÉSION QUÉBEC MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au site internet de Québec Municipal pour 2015. Le coût est de 321.93 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2014-12-367                      AGENDAS 2015

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 50 agendas personnalisés chez Myron. Le coût est de 223.44 \$ incluant les taxes, la personnalisation et la livraison.

Adoptée

RÉS. 2014-12-368            AUTORISATION SIGNATURE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Édith Ménard, adjointe-administrative à signer les chèques émis par la municipalité et ce, pendant la période d'absence pour maladie de la directrice générale secrétaire-trésorière, madame Isabelle Bournival.

Adoptée

RÉS. 2014-12-369            MODIFICATION RÉSOLUTION 2014-11-332

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal modifie la résolution 2014-11-332 Renouvellement prêt règlement 2009-005, soit d'autoriser madame Edith Ménard, adjointe-administrative à signer pour et au nom de madame Isabelle Bournival, directrice générale et secrétaire-trésorière, celle-ci étant absente pour maladie

Adoptée

RÉS. 2014-12-370            APPUI PROJET ADAMA (Amphithéâtre de Saint-Mathieu)

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité le conseil municipal appuie le projet ADAMA qui sera présenté à l'amphithéâtre de Saint-Mathieu du Parc à l'été 2016-2017-2018 et 2019. Nous croyons que ce projet apportera de bonnes retombées économiques pour la région.

Adoptée

RÉS. 2014-12-371            IMPRESSION CALENDRIERS 2015 POUR COLLECTE DES DÉCHETS, RECYCLAGE ET ENCOMBRANTS

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal fasse imprimer 1100 calendriers 2015 pour la cueillette des déchets, le recyclage et les encombrants. Ces calendriers seront distribués aux citoyens de Saint-Élie-de-Caxton. L'impression sera effectuée sur papier cartonné couleur chez Imprimerie Gignac au coût de 277.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-12-372            AIDE FINANCIÈRE À LA FABRIQUE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse un montant de 10,000.00 \$ à la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour l'entretien des infrastructures.

Adoptée

RÉS. 2014-12-373            REDÉCOUPAGE TERRITOIRES COMMISSIONS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (M.E.L.S.) a récemment rendu disponible les scénarios de fusion et de redécoupage des territoires des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT que pour la région de la Mauricie, il n'est pas proposé de scénario de fusion, et que de ce fait, la Commission scolaire de l'Énergie ainsi que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy demeureront donc deux entités distinctes;

CONSIDÉRANT que le projet du M.E.L.S. vise plutôt un redécoupage du territoire de chacune des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que tous les établissements scolaires de la MRC de Maskinongé relèveront de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et que ceux de la MRC des Chenaux seraient sous la juridiction de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que ce scénario du M.E.L.S. n'est pas acceptable parce qu'il ne tient pas compte notamment des impacts sur la réussite scolaire, du bassin naturel des écoles, de l'efficacité, des affinités avec les communautés, des temps de déplacement par autobus scolaire et la sécurité afférente;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie entend faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales afin que le projet réponde davantage aux besoins des élèves;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'oppose fermement au projet du M.E.L.S. de transférer notre municipalité et son école sous la juridiction de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton appuie la Commission scolaire de l'Énergie dans ses représentations auprès des instances gouvernementales afin que le projet du M.E.L.S. réponde davantage aux besoins des élèves.

Adoptée

#### AFFAIRES NOUVELLES

##### HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive mentionne que les calendriers du 150e seront distribués par la poste.
- Madame Bellerive mentionne qu'un passeport pour les fêtes du 150e sera en vente au coût de 15.00 \$ et sera gratuit pour les enfants de 0 à 17 ans.
- Madame Bellerive félicite madame Christine Ouellet, céramiste, qui a remporté le prix Arts Excellence 2014 au gala de Culture Mauricie dans la catégorie Production Métiers d'Art de l'année.

##### CHARLINE PLANTE

- Madame Plante remercie les gens qui ont donné généreusement lors du barrage routier pour la guignolée afin de préparer des paniers de Noël.
- Madame Plante mentionne que le 14 décembre prochain aura lieu la fête de Noël. Lors de cette fête, il y aura balade en carriole, Dany le magicien sera présent ainsi que le Père de Noël qui remettra un cadeau à tous les enfants.

## RITA DESCHÊNES

### RÉS. 2014-12-374 CONFÉRENCE UTA

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 100.00 \$ à monsieur Yann Boissonneault pour la conférence UTA et la présentation du cours de la session d'hiver 2015.

La conférence aura lieu le 15 janvier prochain.

#### Adoptée

- Madame Deschênes mentionne que le cours d'UTA sera sur l'Environnement et seulement 25 personnes pourront s'inscrire.
- Madame Deschênes mentionne qu'une publicité « Faisons Briller Saint-Élie » sera envoyée dans les maisons et les gens qui décorent leur maison auront la chance de gagner 50.00 \$, des boîtes pour le tirage seront déposées aux endroits suivants : Marché René Samson, Alimentation R. Audet, au Rond Coin, Resto Quoi de n'œuf, Resto Gîte le Lutin Marmiton, la Caisse Desjardins et le bureau municipal afin de décorer pour la Fête de Noël. Il y aura des coupons de participation dans les commerces près des boîtes et dans le Muni-Info. Le tirage aura lieu à la séance du conseil, le 12 janvier 2015..
- Madame Deschênes mentionne que le port du ruban blanc signifie opération tendre la main contre la violence en mémoire des 14 femmes assassinées le 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique.
- Madame Deschênes mentionne que le 8 décembre sera la journée contre l'intimidation .
- Madame Deschênes mentionne qu'il y a eu le dépôt de la Politique Familles-Aînés de la MRC. Une copie du travail qui a été fait par le comité, dont madame Deschênes et madame Charline Plante qui en font partie, sans nommer les autres pour ne pas en oublier, par contre, à l'intérieur de cette politique, vous pourrez prendre connaissance des autres membres du comité. Pour pourrez constater tout le plan d'action qui va se faire à Saint-Élie-de-Caxton ainsi que les dates. Cette politique sera envoyée dans le publi-sac et les gens qui n'auront pas reçu ce document pourront contacter la municipalité.

## RÉJEAN AUDET

- Monsieur le maire remercie toutes les personnes qui ont travaillé très fort concernant le plan de la Politique Familles-Aînés. Il mentionne qu'on pourrait appeler ce document « la bienséance municipale », c'est un travail de finition où les gens ont regardé tout ce qui pouvait être amélioré dans notre municipalité. Il remercie les membres du comité soit : Rita Deschênes, Charline Plante, Marie-Thérèse Beaudoin, Francine Buisson, Yvon Garand, Karine Moreau, Julie Bruneau, Claudette Caron, Mila Carillo, Véronique Cournoyer, Luce Grenier, Jean Laplante et Anne-Claude Hébert Moreau. Lorsque les gens recevront ce document, ils pourront constater le beau travail qui a été fait.

RÉS. 2014-12-375      SOUPER DE NOËL DES MEMBRES DU CONSEIL  
ET DES EMPLOYÉS(ES)

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un souper de Noël aux membres du conseil ainsi qu'aux employés(es). Ce souper aura lieu à l'Auberge le Baluchon le 5 décembre prochain avec un budget de 1 000.00 \$.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quarante-huit personnes assistent à la réunion du conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Premiers répondants, pas de téléphone à la Fabrique
- Plan touristique financier pour l'été 2015
- Subvention 10 000.00 \$ Fabrique
- Budget à la Régie plus élevé de 40 000.00 \$ causé par les bacs à ordures
- Agrandissement propriété à Dany Plante en zone inondable
- Lettre enregistrée à Dany Craan
- Salaire Paul-André Garceau, est-il compris dans le rapport financier du B.A.T.
- Définition de la COMBEQ
- Calcul pour visite de 52 000 visiteurs
- C.C.U. frais des dérogations
- PIIA Luc Valiquette
- Permis Boulangerie sans passer par le C.C.U.
- Demande de revoir l'item 12 Vélo Rural
- 

RÉS. 2014-12-376      AJOURNEMENT

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité l'ajournement de la séance au 15 décembre 2014 à 20h30.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Odette Villemure  
Secrétaire-réceptionniste

---

Réjean Audet, maire